

Sherbrooke, le 10 août 2023

CRC - 019M
Consultation générale
Planification immigration
au Québec 2024-2027

À l'attention de :
Secrétaire : Astrid Martin
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage
Québec (Québec), G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
crc@assnat.qc.ca

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR SHERBROOKE INNOPOLE**Planification pluriannuelle de l'immigration 2024-2027****Résumé du contenu**

Sherbrooke Innopole est un organisme de développement économique qui soutient et accompagne les entreprises des secteurs industriels et technologiques. La pénurie de main-d'œuvre connue au Québec a amené plusieurs organisations à se pencher davantage sur les solutions qu'offre l'immigration pour recruter des talents. Certaines entreprises que nous accompagnons recrutent à l'international ou utilisent des programmes tels que la régionalisation de l'immigration. L'intégration et la rétention des talents en région représentent un défi et les critères de maîtrise du français pourraient être plus représentatifs de la réalité en région, afin d'agir comme incitatif à l'installation des personnes immigrantes hors de la Communauté métropolitaine de Montréal. La venue des familles pourrait également être favorisée au niveau de l'immigration temporaire et permanente, afin de maximiser l'enracinement des personnes immigrantes de leur milieu de vie, ce qui contribuerait à l'établissement en région également. Les programmes de régionalisation de l'immigration bénéficieraient d'une collaboration plus étroite avec les organismes locaux, particulièrement au niveau de l'accueil et de la relocalisation. Nous jugeons également que le programme des entrepreneurs pourrait bénéficier d'allègement au niveau des critères de maîtrise de la langue française. Comme Sherbrooke est une Ville qui attire énormément d'étudiants internationaux, il importe de mettre en place de levier d'intégration et de rétention de cette catégorie de personnes immigrantes qui répondent aux critères du marché du travail québécois et qui sont déjà initiés à la culture. De nombreuses institutions octroient une éducation anglophone en Estrie et il serait difficile de donner à ces personnes un traitement différent face aux possibilités d'accéder à la résidence permanente, à l'instar des étudiants étrangers des établissements d'enseignement francophones.

Sherbrooke Innopole recommande :

1. Abaisser le critère de connaissance du français à un niveau 5, à l'oral, pour les travailleurs faisant une demande de résidence permanente via le Programme de l'expérience québécoise depuis une région du Québec hors de la Communauté Métropolitaine de Montréal, en comptant sur une immersion accrue à la langue française pour combler l'écart;
2. Retirer le critère de sélection relié à la connaissance du français pour les personnes travaillant au sein d'entreprises faisant partie des Zones d'Innovation du Québec. La maîtrise de la langue française pouvant tout de même être considérée dans le pointage, mais de façon non discriminatoire;
3. Faciliter la venue des familles des Travailleurs étrangers temporaires, considérant que cela agit comme un fort levier de rétention, particulièrement en région;
4. Conserver des ratios pour le nombre de personnes pouvant immigrer via le programme des entrepreneurs, sans maîtrise de la langue française, afin de ne pas discriminer des entrepreneurs compétents et pertinents dans notre écosystème entrepreneurial;
5. Renforcer les liens entre le programme de régionalisation de l'immigration et les acteurs locaux, notamment les organismes de développement économique, les organismes de promotion territoriale et les organismes d'accueil et de relocalisation, dans le but de maximiser la portée du programme et de fournir une intégration durable aux personnes immigrantes qui choisissent de s'installer en région;
6. Offrir un incitatif à l'apprentissage du français pour les étudiants internationaux non francophones;
7. Abaisser le critère de connaissance du français pour les étudiants internationaux diplômés d'un établissement d'enseignement québécois, mais non francophones, faisant la demande d'un Certificat de sélection du Québec en vertu du Programme de l'Expérience québécoise- volet Diplômés internationaux tant pour les requérants principaux que pour leur conjoint.
8. Ajouter le diplôme d'Attestation d'études collégiales dans les critères d'admissibilité au Programme de l'expérience québécoise- volet Diplômés internationaux;
9. Privilégier le scénario 1 de l'orientation 12 de la Planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027;
10. Mesurer l'impact sur les services du nombre d'immigrants permanents admis sur le territoire.

Présentation de Sherbrooke Innopole

Sherbrooke Innopole est l'organisme dédié au développement économique de la Ville de Sherbrooke, au niveau des secteurs industriels et technologiques. Nous accompagnons les entreprises de nos cinq filières clés du démarrage à la croissance, sur différents plans tels que le financement, la commercialisation, la localisation et l'attraction des talents.

Sherbrooke Innopole accompagne, soutien et conseille les entreprises de Sherbrooke au niveau du recrutement de main-d'œuvre à l'international depuis 2012. Depuis cette période, nous sommes également de fiers collaborateurs des missions Journées Québec. Notre organisme a accompagné de nombreuses entreprises dans leur processus de recrutement à l'étranger en personne, lors des missions, et en virtuel pour présenter notre région aux candidats internationaux. Nous offrons également du soutien au niveau de l'accueil et de la relocalisation des travailleurs, en collaboration avec des partenaires locaux, et sommes fortement impliqués dans notre milieu, afin que Sherbrooke demeure une ville inclusive et ouverte sur le monde. Par nos actions, nous favorisons l'enracinement et l'établissement durable des personnes immigrantes, en Estrie.

Notre organisation collabore chaque année avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) pour offrir des séances d'information à l'intention des entreprises de notre région, afin que ces dernières soient au fait des plus récentes mises à jour des différents programmes d'immigration économique ainsi que des services qui leur sont offerts dans la sphère du recrutement international. Nous avons également dispensé des formations sur l'accueil et la rétention des travailleurs, ainsi que sur la communication interculturelle et autres sujets connexes, permettant aux entreprises de devenir plus inclusives et de s'ouvrir à l'embauche de personnes immigrantes.

Sherbrooke Innopole chapeaute également, depuis 2017, un projet de rétention des étudiants et des diplômés. Nous misons ainsi sur les stages en entreprises, la connaissance de l'économie locale et le sentiment d'appartenance des étudiants à la Ville de Sherbrooke pour favoriser leur installation dans la région, à la suite de leur diplomation.

Ces initiatives en attraction et en rétention des talents sont nées des besoins de main-d'œuvre criants des entreprises de notre territoire. Ressentis particulièrement dans les domaines industriels et technologiques, les impacts de la pénurie de main-d'œuvre freinent la croissance des entreprises contribuant le plus à l'apport économique de la région. L'importance de l'immigration afin de pallier ces enjeux de croissance est indéniable. C'est pourquoi il est important aujourd'hui de nous prononcer sur les changements à venir au niveau de la planification pluriannuelle de l'immigration 2024-2027.

Entreprises de Sherbrooke et recrutement international

L'attraction et la rétention des personnes immigrantes à Sherbrooke revêtent un rôle clé dans la prospérité économique de la Ville. Il est primordial de pouvoir bien cibler les personnes qui souhaitent venir s'y établir, afin de s'assurer de l'adéquation entre, d'une part, les besoins des entreprises et des institutions et, de l'autre, les compétences et profils des nouveaux arrivants. Notre souhait est que les personnes qui choisiront Sherbrooke y trouvent un emploi à la hauteur de leurs aspirations, ainsi qu'un logement convenable et des services appropriés à leur situation sociale et familiale. De ce fait, nous misons sur l'installation à long terme et favorisons un enracinement agréable et durable dans un milieu de vie sain.

Plusieurs entreprises misent présentement sur le recrutement international en utilisant le programme des travailleurs étrangers temporaire (PTET) ou le programme de mobilité international (PMI). Elles recrutent des profils particuliers, professionnels, techniques et hautement qualifiés, partout dans le monde, allant de l'Amérique latine aux Philippines, du Maghreb à plusieurs pays d'Europe. Les travailleurs recrutés de cette façon viennent directement combler des besoins de main-d'œuvre pour lesquels il est difficile de compter sur la population locale. Évidemment, l'objectif ultime demeure que ces personnes immigrantes temporaires demandent la résidence permanente à la suite de leur période contractuelle, puis s'intègrent à la société sherbrookoise à long terme. Le programme de l'expérience québécoise (PEQ) est très souvent utilisé pour mener à cette fin (**recommandations 1 et 3**).

Puisqu'une compétition mondiale existe pour attirer et retenir les meilleurs talents, nous craignons que le fait de rendre plus exigeants les critères de connaissances du français ne rende plus difficile le recrutement de personnes dans le PTET et le PMI. Sans être certain de pouvoir s'intégrer de façon permanente à la société québécoise, un travailleur ou une travailleuse parlant peu ou pas le français pourrait choisir un autre pays ou une autre province canadienne où les critères de sélection lui sont plus favorables, et ce malgré le fait que ses compétences soient très en demande au Québec. En effet, les entreprises de Sherbrooke ne cessent de progresser dans des secteurs très pointus, tels que la robotique, l'intelligence artificielle, l'ingénierie des matériaux et des procédés, ou les pratiques environnementales. D'ailleurs, nous sommes encore aux tout débuts de la première Zone d'innovation du Québec, dans le secteur des technologies quantiques. Sherbrooke ne peut se priver des talents mondiaux présentement et doit rester compétitive (**recommandation 2**). Même s'il est vrai que la qualité de vie est un de nos attraits majeurs, il faut également être en mesure d'offrir un projet concret d'installation pérenne aux candidats que nous souhaitons attirer. Si la résidence permanente demeure incertaine pour des raisons d'apprentissage de langue ou présente des délais aberrants, nous nous passerons sans doute de talents d'exception pour poursuivre notre développement économique.

Nous sommes heureux de constater que les services de francisation seront facilités et bonifiés pour les travailleurs étrangers temporaires (TET), mais l'acquisition d'un niveau de français suffisant demeure un défi qui s'ajoute à la formation pour un nouvel emploi, à l'intégration sociale et à l'acclimatation à une nouvelle culture; et ce sur la courte période d'un permis de travail fermé, qui représente habituellement deux ou trois ans.

En revanche, nous y voyons également une opportunité de favoriser l'établissement des personnes immigrantes en région, c'est-à-dire en dehors de la région de Montréal, ce qui serait grandement bénéfique à l'économie du Québec. En 2016, la proportion des personnes parlant le français en milieu de travail, à Sherbrooke, était de 97,9%¹. C'est dire que nous offrons des milieux de travail où l'immersion en français est excellente. Sur ce point, nous sommes d'avis que le niveau de français à atteindre pour obtenir la résidence permanente pourrait être inférieur pour une demande faite en dehors de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), puisque l'exposition à un environnement francophone viendra rapidement combler l'écart (**recommandation 1**).

Immigration économique en région

Bien que nous soyons d'avis qu'il est important de bien cibler les profils des personnes immigrantes afin qu'ils correspondent aux besoins du marché du travail québécois, nous croyons qu'il ne faut pas négliger les facteurs de rétention. Par nos observations sur le terrain et auprès de nos partenaires en relocalisation, l'un des facteurs les plus importants à cet égard est la venue et l'enracinement de la famille des travailleurs et travailleuses qui s'installent dans notre région. Il est aussi particulièrement intéressant de constater que les catégories du «regroupement familial» et celui des «réfugiés sélectionnés à l'étranger» comptent pour celles qui ont le meilleur taux de répartition territoriale hors de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), à 20,4% et 37,9% respectivement, suivi de la catégorie des travailleurs et travailleuses qualifiés à 19,5%.²

En ce qui concerne l'immigration temporaire, la rétention d'un TET sera facilitée s'il peut s'installer en région avec sa famille, dès l'obtention de son permis de travail. Il y aura ainsi une plus forte probabilité que lui et ses proches demeurent dans cette région, lors de l'obtention de la résidence permanente, plutôt que de se diriger vers la métropole. Nous sommes conscients qu'il y a déjà des assouplissements à ce niveau, mais il pourrait définitivement y en avoir davantage afin de permettre aux TET occupant un emploi de catégorie C ou D et FEER 3 à 5³, par exemple, d'être accompagnés par leur famille et d'obtenir un permis de travail ouvert pour leur conjoint ou leur conjointe (**recommandation 3**).

Dans la volonté du Québec de rapatrier la gestion complète du PTET, il sera particulièrement important de favoriser l'arrivée des travailleurs et travailleuses accompagnés de leur famille, afin de maximiser la rétention de ceux-ci. Il faudra également s'assurer que les personnes choisies par les entreprises pour venir combler leurs besoins de main-d'œuvre aient un accès facilité à la résidence permanente, particulièrement s'ils sont installés en région hors de la CMM, en famille. Nous craignons que des critères d'apprentissage de français trop élevés pour cette catégorie de personnes immigrantes ne les poussent à faire leur demande de résidence permanente au sein

¹ Statistiques Canada, Série « Perspective géographique », Recensement de 2016

² CONSULTATION PUBLIQUE 2023, La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027, Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec, p.82

³ Classification nationale des professions, Gouvernement du Canada

d'une autre province canadienne ou ne les découragent complètement. Nous privant ainsi d'un fort potentiel qui correspond déjà aux besoins de nos entreprises.

Attraction d'entrepreneurs

Selon nous, le fait de se baser sur un critère de langue parlée pour sélectionner tous les entrepreneurs qui souhaitent immigrer au Québec est une erreur. Le critère d'atteinte du niveau 7 en français oral est beaucoup trop limitant et nous empêchera d'avoir accès aux meilleurs entrepreneurs du monde, qui auraient pu choisir le Québec pour développer une entreprise ou reprendre une entreprise existante (**recommandation 4**).

Selon le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) les pays ayant des cultures entrepreneuriales fortes et qui pourraient également avoir de l'intérêt pour l'économie du Québec se retrouvent plus fortement au Brésil, en Iran ou aux États-Unis. L'Amérique latine est aussi bien reconnue à ce niveau.⁴ Très peu des pays francophones ou francophiles se retrouvent dans ce palmarès et c'est également une réalité que nous observons. Il nous arrive déjà de devoir renoncer à la venue d'une personne entrepreneure en sol québécois dû à des critères d'immigration, et cela malgré le fait que leur projet entrepreneurial soit précisément aligné avec nos besoins régionaux et notre tissu économique.

Plusieurs nations tentent d'attirer cette catégorie de personnes immigrantes et nous devons demeurer compétitifs afin de ne pas marquer un retard à ce niveau. Nous jugeons qu'il serait déraisonnable de nous limiter à une sélection d'entrepreneurs francophones et que cela pourrait affecter l'écosystème entrepreneurial de façon négative. Qu'il s'agisse d'une personne qui importe une haute technologie au Québec ou d'un entrepreneur qui souhaite reprendre une entreprise plus conventionnelle, nous avons grandement besoin de ces talents. Il est ainsi question de création de nouveaux emplois, de maintien d'emplois et de création de richesses. Attirer des entrepreneurs immigrants au Québec est également une façon de rayonner à l'international, de créer et d'entretenir des relations d'affaires avec d'autres pays et de s'inspirer des meilleures pratiques entrepreneuriales autour du monde.

De plus, la Charte de la langue française s'applique à toutes les entreprises qui exercent leurs activités au Québec, peu importe la personne qui la dirige. La Charte de la langue française stipule de maintes obligations auxquelles un employeur doit se plier. Cet encadrement fait en sorte qu'une personne entrepreneure immigrante parlant peu ou pas le français à son arrivée devra tout de même s'immerger dans un monde où la maîtrise de cette langue est importante. Nous sommes d'avis qu'il n'est donc pas nécessaire d'ajouter un critère de connaissance du français à cette catégorie de personnes immigrantes, afin d'être sélectionnée par le Québec. Il serait toutefois juste de maintenir des ratios pour adapter le nombre d'entre elles sélectionnées dans une catégorie d'entrepreneurs non francophones.

⁴ Global Entrepreneurship Monitor, 2022/2023 Global Report, Adapting to a «New Normal»

Régionalisation

Le programme de régionalisation de l'immigration est particulièrement important pour des Villes comme Sherbrooke. Les organismes de développement économique, tels que le nôtre, ont tout avantage à travailler en étroite collaboration avec eux (**recommandation 5**).

D'abord le programme permet aux entreprises d'être directement en contact avec des candidats ayant des profils souvent spécialisés, et étant prêts à travailler en de très courts délais. De plus, les efforts de promotion des régions qui sont faits envers la clientèle de la régionalisation de l'immigration permettent de faire rayonner de nombreuses villes auprès des personnes immigrantes vivant à Montréal depuis peu et ayant une connaissance limitée des régions du Québec. Autrement, il serait difficile de faire connaître ces différentes possibilités à cette clientèle cible.

Une meilleure collaboration des programmes de régionalisation de l'immigration avec d'autres acteurs locaux permettrait de renforcer les liens avec la communauté d'accueil. Cela ferait en sorte que les personnes immigrantes qui participent au programme intègrent des milieux plus ouverts et soient bien accueillies par leur entreprise et par la communauté. En maximisant la collaboration et les liens avec la communauté d'accueil, nous créons un terreau fertile à la rétention de ces personnes sur le long terme. Ainsi, les entreprises qui embauchent des personnes immigrantes en provenance de Montréal se sentent également soutenues dans leurs démarches, grâce à un réseau en place capable de répondre aux différents besoins de leurs recrues tels que le sentiment d'appartenance à une communauté d'accueil, l'accès à des services de proximité ou de l'accompagnement à la relocalisation en région.

Les étudiants, un bassin de talents en importance

Sherbrooke se distingue par son importante population étudiante, comptant plus de 40 000 étudiants dans l'enseignement post-secondaire. Cela représente environ 23% de la population sherbrookoise, qui compte un peu plus de 175 000 personnes⁵. De ce nombre, on compte environ 4 500⁶ étudiants provenant de l'extérieur du Québec et du Canada. La diversité culturelle et académique de cette population contribue grandement à la richesse de la ville.

Le classement HelloSafe 2023 a attribué à la ville de Sherbrooke la première place en termes de cadre de vie, le quatrième rang en matière de qualité de vie et le huitième rang en attractivité parmi 47 villes canadiennes⁷. Ces classements illustrent clairement l'attrait de la ville pour les étudiants et mettent en évidence les nombreux atouts et avantages qu'elle offre en tant que destination d'études.

Comme mentionné en introduction, une entente signée entre le ministère de l'Immigration du Québec et Sherbrooke Innopole en 2017 nous a permis de favoriser la rétention des diplômés internationaux sur le territoire les incitant à passer du statut temporaire d'immigration au statut

⁵ <https://www.sherbrooke.ca/fr/vie-municipale/portrait/statistiques>

⁶ Ce nombre arrondi inclut seulement les données 2021-2022 disponibles sur les sites web de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop's.

⁷ <https://hellosafe.ca/blogue/palmares-villes-etudiantes-2023>

permanent. Forts des liens étroits tissés avec cette communauté étudiante et les professionnels des établissements d'enseignement, nous avons pérennisé le programme en 2019 en l'élargissant à tous les étudiants du territoire, indépendamment de leur provenance. L'objectif était de bénéficier d'un bassin de talents qualifiés et motivés à s'installer ici pour y bâtir leur carrière.

Depuis, notre partenariat fructueux avec l'ensemble des établissements scolaires post-secondaire nous permet de mieux comprendre les besoins et les intérêts des étudiants et de multiplier des activités contribuant à promouvoir non seulement la ville de Sherbrooke mais aussi ses entreprises aux prises avec d'importants besoins de main-d'œuvre qualifiés.

Le bilinguisme à Sherbrooke : une force d'attraction d'étudiants internationaux

Lennoxville, un des arrondissements de Sherbrooke, est composé d'une communauté et d'établissements scolaires post secondaires anglophones⁸. Cela permet aux étudiants internationaux non francophones de réaliser leurs études à Sherbrooke, même s'ils ne parlent ni n'écrivent en français. Pour notre ville, cela est hautement avantageux, car nous pouvons accueillir davantage d'étudiants dans des programmes qui solutionnent des enjeux importants de main d'œuvre. L'Université Bishop's, dont le quart de l'effectif étudiant total⁹ provient de l'International, déploie des efforts concrets pour encourager l'apprentissage du français. Un dépliant promotionnel¹⁰ de l'établissement à l'intention des étudiants hors Québec met de l'avant le fait francophone dans notre région et les encourage à suivre des cours afin de s'intégrer dans la communauté d'accueil.

Également, l'Université offrira dès cet automne un certificat en français langue seconde¹¹ qui comportera un stage en entreprise dans le domaine d'études de l'étudiant et qui, à terme, octroiera à l'apprenant le niveau 7 de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes. Cela démontre à quel point cette institution a à cœur l'intégration sociale et professionnelle de sa clientèle dans notre région.

Parallèlement, nous pensons que les étudiants internationaux non francophones pourraient bénéficier de l'appui financier du MIFI pour les encourager à apprendre le français. À l'instar de la mesure issue de l'Opération Main d'œuvre permettant aux étudiants internationaux une exemption des frais de scolarité lorsqu'ils étudient en français, en région et dans un des programmes de formation visé par le MIFI¹², l'étudiant qui démontrerait son engagement à apprendre le français tout au long de sa formation pourrait voir ses frais de scolarité diminuer (**recommandation 6**). Dans un contexte mondial où la maîtrise de plusieurs langues, en particulier l'anglais, est un avantage précieux dans le développement de la carrière, nous pensons que ce

⁸ Université Bishop's, Collège Champlain-Lennoxville, Lennoxville Vocational Training Center

⁹ Partner Fact Sheet 2022-2023, Bishop's University

¹⁰ *ibid.*

¹¹ <https://www.ubishops.ca/fr/programmes-d-etudes/faculte-des-arts-et-des-sciences/lettres-et-sciences-humaines/etudes-francaises-et-quebecoises/#programs>

¹² <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-ministre-boulet-annonce-80-millions-pour-favoriser-lattraction-et-la-retention-des-etudiants-etrangers-en-region-40494>

type d'incitatif permettrait de positionner Sherbrooke à l'international comme destination de choix pour étudier.

Comparativement à Montréal qui attire la grande majorité des étudiants internationaux au Québec, Sherbrooke ne peut pas se passer d'aucun bassin potentiel de talents. Le fait de miser sur l'attractivité des établissements anglophones par le biais de mesures encourageant l'intégration par l'apprentissage du français dans notre région profiterait certainement aux entreprises de tous les secteurs d'activité en plus de faire rayonner la diversité culturelle de notre région à l'international.

Admissibilité au Programme de l'expérience québécoise (PEQ)– volet Diplômés du Québec

En partant de la prémisse que d'admettre un couple ou une famille sur le territoire est garant d'une meilleure rétention – plutôt que lorsque l'individu est admis sans famille – et conséquemment à ce qui a été abordé précédemment, nous recommandons un assouplissement du niveau de français exigé pour l'admissibilité au PEQ, tant pour l'étudiant qui en fait la demande que pour le conjoint (**recommandation 7**). Vue l'importance du français comme langue du travail en plus des formations accessibles en francisation à Sherbrooke, nous sommes confiants que ces personnes seront rapidement francisées.

Dans un autre ordre d'idées, le Cégep de Sherbrooke¹³, l'École de développement professionnel du Séminaire de Sherbrooke¹⁴ ainsi que d'autres établissements collégiaux privés d'ici offrent des Attestation d'études collégiales (AEC). Sherbrooke Innopole et ces collèges collaborent pour arrimer le déploiement de nouvelles formations avec les besoins des entreprises des secteurs industriels et technologiques, car ces programmes répondent directement et rapidement aux besoins de main-d'œuvre des entreprises du territoire. Malgré cela, les diplômés d'AEC ne rencontrent pas les conditions d'accès au PEQ, tandis que paradoxalement, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) peut octroyer un permis de travail post diplôme (PTPD) à ces diplômés, dans la mesure où la durée de l'AEC est de minimalement de 8 mois.¹⁵ À notre avis, ceci est un frein à la rétention de personnes qualifiées et prêtes à l'emploi. En effet, l'ensemble des AEC prévoient un stage en entreprise et représentent donc des solutions très concrètes aux besoins exprimés par le marché du travail local. Par conséquent, il nous apparaît logique que la révision du PEQ prévoit d'inclure l'AEC (**recommandation 8**). Nous sommes convaincus que ces programmes de courte durée représentent une solution idéale d'intégration socioprofessionnelle pour les étudiants internationaux.

¹³ <https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/formation-continue/formation-pour-adultes/aec>

¹⁴ <https://www.seminaire-sherbrooke.qc.ca/edp/programmes-aec/>

¹⁵ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/permis-etudes/programme-postdiplome/permis.html>

Scénario retenu dans l'orientation 12 (Niveaux d'immigration)

En comparant les niveaux d'immigration suggéré, le premier scénario¹⁶ nous semble être le plus ajusté en termes de solution à la pénurie de main-d'œuvre ressentie à Sherbrooke et en Estrie (**recommandation 9**). En effet, ce scénario ne prévoit pas de plafond quant au nombre de demandes de CSQ dans le cadre du PEQ - Volet diplômés internationaux. Ceux qui pourraient croire que le nombre d'étudiants étrangers qui demanderont un CSQ sera trop élevé seraient dans le tort, car les centres de formations professionnelles, les collèges et Cégeps, ainsi que les universités sont outillés pour admettre les étudiants internationaux à la capacité de leurs moyens et en tenant compte des contingents de programmes. Nous croyons que cela exerce un filtre en amont sur le nombre de demandes de CSQ. Bien entendu, l'internationalisation de l'éducation est un moyen efficace de pallier la pénurie de main-d'œuvre au Québec et grâce à des incitatifs comme l'Opération main d'œuvre, nous espérons dès l'automne une recrudescence du nombre d'étudiants internationaux dans des programmes qui répondent aux besoins du marché de l'emploi local et régional. Qui plus est, l'ensemble des programmes d'études de niveaux post secondaire comportent au moins un stage en milieu professionnel en cours ou en fin de formation ce qui améliore les aptitudes d'intégration sur le marché de l'emploi des diplômés internationaux. Au minimum, ces personnes se sont adaptées à notre culture pendant une année complète, la côtoyant de près pendant leurs études.

Également, l'augmentation graduelle des niveaux d'immigration jusqu'à 60 000 personnes en 2027 nous semble prudente et permettra aux différents acteurs de notre région de poursuivre le travail de concertation en immigration¹⁷ et de bien planifier l'accueil des travailleurs (**recommandation 9**). Indépendamment du scénario retenu par le ministère, nous sommes d'avis qu'il sera judicieux de documenter l'impact de l'augmentation du nombre de personnes admises au Québec sur les différentes structures d'accueil et d'intégration de ces personnes, par exemple les services gouvernementaux, les organismes d'aide aux personnes immigrantes et organismes communautaires de façon générale. En tant qu'organisme de développement économique, nous sommes soucieux du poids qu'apporte l'immigration sur ces services. De notre point de vue, l'immigration est une solution pertinente aux enjeux de main d'œuvre et c'est ce que nous observons sur le terrain : les entreprises que nous accompagnons comptent sur des candidats issus de l'immigration pour combler des postes. Cependant, d'avoir accès à une ou des mesures d'impact sur nos services nous permettrait de mieux saisir le réel gain économique de l'immigration ou de proposer des solutions dans le cas où des enjeux seraient soulevés (**recommandation 10**).

¹⁶A. Augmenter graduellement les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions en 2027 B. Admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un CSQ du PEQ, volet « Diplômés du Québec », CONSULTATION PUBLIQUE 2023, La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027, Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec, p. 51

¹⁷ <https://ici-sherbrooke.ca/>

Conclusion

L'immigration est un facteur important de développement économique et amène une réelle richesse au Québec. Il est primordial de se pencher sur des incitatifs qui peuvent accentuer la part d'immigration économique au sein des régions du Québec, ainsi que sur les facteurs qui en facilitent la rétention, tel que l'établissement familial. Bien que la maîtrise de la langue française soit aidante à l'intégration des personnes immigrantes au Québec, nous croyons qu'elle ne devrait pas toujours être un facteur discriminant dans le choix des personnes qui viendront se joindre à nos communautés, puisque trop limitante. La capacité d'intégration d'une personne immigrante ainsi que sa contribution à la communauté d'accueil, en emploi et dans d'autres sphères, tiennent également beaucoup à ces caractéristiques socio-professionnelles.

La culture du Québec est en évolution. Si nous désirons conserver notre poids économique, nous ne pouvons pas nous fier au taux de fécondité des natifs ou à la capacité d'assimiler d'autres cultures à la nôtre. Il faudra tendre vers quelque chose de nouveau et avoir une vision claire, sans pour autant faire une croix sur notre passé. Nous pouvons mettre en place des mécanismes qui nous permettent d'en garder le cœur et de le célébrer. Nous avons la chance d'être suffisamment attractif comme territoire, au niveau mondial, que nous pouvons établir des critères de sélection pour les personnes qui font le projet de s'exiler et de bâtir leur vie ailleurs. Que cela soit de leur propre volonté ou par la force des choses, pour des raisons économiques ou humanitaires, les personnes qui immigreront au Québec changeront son profil démographique. Pour ce qui est de notre culture, choisirons-nous le statu quo ou tirerons-nous profit de cette situation avantageuse ?

Il est important d'encadrer les flux migratoires au Québec pour poursuivre un développement en phase avec les priorités fixées. Toutefois, de trop grandes restrictions pourraient avoir l'effet inverse et nous priver de talents, de cultures ou de visions différentes à la nôtre, qui ont tant à nous apprendre. Gardons un œil sur notre histoire et notre parcours en tant que québécois, tout en créant un avenir prospère et ouvert, au sein duquel les gens qu'on y accueille pourront développer un sentiment d'appartenance fort.

Rédaction par :



Myriam Gagnon-Couture, Conseillère en attraction et rétention de talents



Anne-Marie Côté, Chargée de projets, Rétention des étudiants et diplômés



Sylvain Durocher, Directeur général

Références bibliographiques

GEM (Global Entrepreneurship Monitor) (2023). Global Entrepreneurship Monitor, 2022/2023 Global Report: Adapting to a “New Normal”. London: GEM.

Partner Fact Sheet 2022-2023, Bishop’s University

<https://www.ubishops.ca/wp-content/uploads/Factsheet-2022-2023.pdf>

Bishop’s University, 2023, about BU – BU at a glance

<https://www.ubishops.ca/about-bu/bu-at-a-glance/>

Cégep de Sherbrooke, 2023-2024, Formation – AEC temps plein

<https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/formation-continue/formation-pour-adultes/aec>

Gouvernement du Canada, 2023, Immigration, Citoyenneté, Réfugiés Canada – Classification nationale des professions,

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/trouver-classification-nationale-professions.html>

CONSULTATION PUBLIQUE 2023, La planification de l’immigration au Québec pour la période 2024-2027, Recueil de statistiques sur l’immigration au Québec

Gouvernement du Canada, 2023, Immigration, Citoyenneté, Réfugiés Canada – Détermination de la durée du permis de travail post diplôme

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/permis-etudes/programme-postdiplome/permis.html>

Gouvernement du Québec, 2023, Le ministre Boulet annonce 80 millions \$ pour favoriser l’attraction et la rétention des étudiants étrangers en région

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-ministre-boulet-annonce-80-millions-pour-favoriser-lattraction-et-la-retention-des-etudiants-etrangers-en-region-40494>

HelloSafe, Le classement HelloSafe des meilleures villes étudiantes du Canada en 2023, blogue de Alexandre Desoutter

<https://hellosafe.ca/blogue/palmares-villes-etudiantes-2023>

Instance de concertation en immigration (ICI) – Sherbrooke, 2022-2023

<https://ici-sherbrooke.ca/>

Séminaire de Sherbrooke, École de développement professionnel – programmes d’attestation d’études collégiales

<https://www.seminaire-sherbrooke.qc.ca/edp/programmes-aec/>

Statistiques Canada, Série « Perspective géographique », Recensement de 2016

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=433&TOPIC=5>

Université Bishop's, Faculté des arts et des sciences - Certificat en français langue seconde

<https://www.ubishops.ca/fr/programmes-d-etudes/faculte-des-arts-et-des-sciences/lettres-et-sciences-humaines/etudes-francaises-et-quebecoises/#programs>

Université de Sherbrooke, Découvrir l'UdeS, Effectif étudiant - Provenance des étudiantes et étudiants

<https://www.usherbrooke.ca/decouvrir/a-propos/udes-en-chiffres/effectif-etudiant>

Ville de Sherbrooke, Statistiques – Renseignements généraux

<https://www.sherbrooke.ca/fr/vie-municipale/portrait/statistiques>